

VILLE DE COUDEKERQUE-BRANCHE
FETE DE LA SAINT MARTIN
LE JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

CONCOURS DE LANTERNES SCULPTÉES

REGLEMENT

A l'occasion de la Fête de la Saint Martin, la Ville de Coudekerque-Branche organise un concours de lanternes sculptées, à partir d'une betterave.
Les ouvrages réalisés par les enfants feront l'objet d'une exposition.

Article 1 : Conditions de participation

Ce concours est réservé aux enfants de 3 ans à 11 ans révolus (la veille de leurs douze ans) uniquement, habitants ou scolarisés à Coudekerque-Branche

Pour y participer, il faut s'inscrire au service Événementiel (Espace Jean Vilar - 21 rue Jean Bart) du mercredi 02 au vendredi 04 novembre inclus de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Ou sur le site internet de la ville dans la rubrique Concours.

Vous avez la possibilité de retirer une betterave gratuite au service Événementiel aux mêmes dates.

Article 2 : Modalités du concours

Pour respecter la tradition, les enfants devront réaliser une lanterne exclusivement à partir d'une betterave fourragère (toute autre réalisation sera exclue du concours).

Les lanternes seront déposées à l'Hôtel de Ville le Mercredi 9 novembre de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ainsi que le jeudi 10 Novembre de 9 h 00 à 11 h 00 pour être mises en exposition

L'exposition ne sera pas ouverte au public le Jeudi 10 Novembre de 14 h 00 à 15 h 00

Le jury examinera, à huis clos.

A partir de 16 h 30, les enfants pourront retirer leur lanterne pour défiler dans les rues de la ville.

Chaque participant sera informé par une invitation de la date de remise des récompenses.

* La notation du jury se fera selon les critères ci-après désignés : *originalité, décoration, éclairage.*

**Le Maire,
David BAILLEUL**



BULLETIN D'INSCRIPTION (à déposer au Service Événementiel avant le 04/11/2022 inclus)

Je m'appelle : (Prénom et nom)

Fille Garçon

Et j'ai Ans.

J'habite.....

.....

Code postal :

Ville :

Nom de ma Betterave :

Signature parentale :